

Rapport de M. le Professeur G. TARDE,
du Collège de France, Paris.

La criminalité et les phénomènes économiques.

Depuis que la prépondérance des facteurs sociaux dans la criminalité ne fait plus de doute, beaucoup d'esprits, jadis portés à exagérer l'importance du facteur biologique, semblent aujourd'hui plutôt enclins à exagérer celle des influence économiques, et se retranchent dans cette nouvelle position, bien plus forte que la première. Il faut leur accorder, tout d'abord, que ces influences sont considérables et vont grandissant avec la civilisation, à la différence des impulsions d'ordre naturel qui vont diminuant. Mais ce n'est pas une raison suffisante pour oublier l'action plus forte encore ou plus décisive, des croyances et des sentiments dans les aberrations de la volonté. Toutefois la question de savoir laquelle de ces deux sources de crimes, la source économique et la source religieuse ou intellectuelle, coule le plus abondamment, est secondaire, et d'ailleurs insoluble; et il vaut mieux nous demander par quels côtés, à quelles phases, suivant quelles conditions, la vie économique est *criminogène*.

Il serait facile de montrer qu'il est une forme de criminalité spéciale à chacune des phases de la vie économique, à l'économie *domestique*, à l'économie *urbaine*, à l'économie *nationale*... pour reproduire les divisions de BÜCHNER. Mais, à chacun de ces changements de périodes, se produisent des transformations politiques et religieuses, qui, correspondant ou non à ces transformations dans le mode de production et d'échange des richesses, ont peut-être autant ou plus de part que celles-ci aux explosions criminelles. La *vendetta*, l'assassinat collectif ou la responsabilité collective, la *razzia* des troupeaux, par représailles, qui caractérisent la phase de l'économie domestique, ont des causes en partie tout autres qu'économiques. Voilà pour la criminalité externe de cette période. La criminalité interne, fort mal connue, paraît avoir consisté habituellement en fratricides par cupidité, en uxoricides par jalousie. L'impiété à l'égard des ancêtres morts, le défaut d'accomplissement des rites funéraires, sont alors les crimes majeurs. Sauf le fratricide, ces natures de crime ne relèvent pas du facteur économique.

A la période urbaine, les crimes internes les plus réprouvés sont la lâcheté devant l'ennemi, la trahison militaire, l'impiété à l'égard des dieux de la cité; le vol avec violation de domicile vient ensuite. Les crimes externes sont l'outrage aux ambassadeurs des cités étrangères, le mépris affiché de leur coutumes et de leur culte, le pillage de leurs temples.... Tout cela, sauf le vol, n'a de gravité qu'au point de vue des croyances, et non des intérêts économiques.

A la période nationale, la différence entre la criminalité interne et la criminalité externe s'atténue, la seconde rentrant peu à peu dans la première, ce qui est le plus grand progrès moral dû à la civilisation, à l'extension des relations inter-mentales de tout genre, et à l'expansion des idées, au moins autant qu'à celle des produits; l'assassin d'un étranger est regardé avec presque autant d'horreur que celui d'un compatriote. Les crimes majeurs, externes aussi bien qu'internes, sont individuels, et leur pénalité est individuelle aussi, le plus souvent, sauf le cas de guerre déclarée sous prétexte d'un préjudice causé à des nationaux. Les forfaits commis contre la divinité nationale, ou internationale, sont jugés de moins en moins graves, comparés aux crimes qui lèsent les personnes, dans leur existence ou dans leur honneur d'abord, dans leurs biens ensuite. C'est à cette période qu'on se place en général, quand on étudie les causes des crimes, et c'est aussi celle où, parmi ces causes, les phénomènes économiques ont l'efficacité relative la plus réelle et la plus apparente.

Ce n'est pas seulement la vie économique, c'est encore la vie politique et la vie religieuse qui traversent les 3 phases indiquées. Mais ces trois évolutions distinctes ne marchent pas de front. Par son côté religieux, une société, telle que la société européenne du moyen-âge, peut avoir atteint déjà la phase nationale, pendant que son économie est restée urbaine ou même domestique. Sous le régime féodal français, aux 13^e et 14^e siècles encore, chacun vivait chez soi (hors des villes) et produisait sur ses terres à peu près tout ce qu'il lui fallait. Mais déjà les Français formaient une même nation, au point de vue gouvernemental et militaire, et, au point de vue religieux, n'étaient qu'une province de la chrétienté. Dans l'antiquité grecque, l'économie à esclaves est demeurée presque partout domestique, alors que la phase urbaine était depuis longtemps atteinte et même dépassée par la politique, et que la religion avait passé de l'ère des dieux lares à celle des dieux de la cité, puis des dieux généraux de la Grèce. Remarquons qu'il n'arrive jamais, à l'inverse, que l'économie précède dans sa voie la religion et la politique, comme le matérialisme historique semblerait l'exiger: on ne voit point de peuples pratiquer le grand commerce, l'échange inter-urbaine ou international des marchandises, tout en demeurant fétichistes ou politiquement morcelés en clans ou en fiefs. Or, quand l'évolution économique est ainsi en retard sur l'évolution religieuse ou politique, la criminalité ne revêt-elle pas la couleur que lui impose l'état religieux ou politique plutôt que l'état économique? Chez les peuples esclavagistes de l'antiquité, quoique l'économie ait persisté jusqu'à la fin à être purement domestique, la vendetta familiale a cessé de bonne heure d'y être pratiquée.

Ce n'est ni la pauvreté ni la richesse par elle-même qui sont des écueils de l'honnêteté. Des peuples ou des classes très pauvres, mais accoutumés à leurs conditions héréditaires d'existence, sont souvent très honnêtes, de même que des peuples ou des classes acclimatés depuis plusieurs générations aux tentations de la fortune. La très inégale répartition de la pauvreté ou de la richesse, si elle est consacrée par une longue coutume, alors même qu'elle est loin de se justifier suffisamment, n'est pas

non plus toujours fertile en délits. Mais la chute brusque dans le dénûment ou l'ascension rapide vers l'opulence sont pareillement dangereuses pour la moralité. En fait de changements sociaux, il n'en est pas de plus importants à cet égard que ces appauvrissements ou ces enrichissements subits, soit pour les individus, soit pour les groupes, si ce n'est peut-être les conversions individuelles ou collectives à des idées religieuses ou politiques nouvelles, et les conflits de devoirs qui en résultent. En somme, la criminalité et la moralité d'un pays tiennent bien moins à son *état* économique qu'à ses *transformations* économiques. Ce n'est pas le capitalisme comme tel qui est démoralisateur, c'est la crise morale qui accompagne le passage de la production artisanale à la production capitaliste, ou de tel mode de celle-ci à tel autre mode.

Les phénomènes économiques peuvent être envisagés sous trois aspects : 1^o. au point de vue de leur répétition, qui a trait surtout à la propagation des habitudes de consommation appelées *besoins*, et des habitudes de travail correspondantes ; 2^o. au point de vue de leur opposition, qui comprend principalement : les luttes des producteurs entre eux par la concurrence aiguë ou chronique, en temps de grève, pendant les crises de surproduction, — ou bien les luttes des consommateurs entre eux par les lois somptuaires, aristocratiques ou démocratiques, par les monopoles de consommation qu'ils se disputent de mille manières, en temps de famine, de disette, de *sous-production* quelconque, — ou les luttes des producteurs avec les consommateurs, par leurs tentatives d'exploitation réciproque, lois de maximum ou prix d'accaparement, tarifications municipales ou droits protectionnistes, etc. ; — 3^o. enfin, au point de vue de leur adaptation, toujours renouvelée et toujours incomplète, qui embrasse la série des inventions réussies, heureuses associations d'idées d'où procèdent toutes les associations fécondes des hommes, depuis la division du travail et de l'échange, association spontanée et implicite, jusqu'aux sociétés industrielles, commerciales, financières, syndicales, etc. . .

C'est seulement par le second de ces trois aspects que la vie économique peut offrir une explication directe du côté criminel des peuples. Sous le premier aspect et sous le troisième, elle n'en fournit qu'une explication indirecte qui se ramène au second. Elle n'en est pas moins intéressante à étudier sous ce double rapport. Chaque éruption du génie industriel apporte avec soi son contingent passager de crises et de crimes, parce que, si chaque invention de machine nouvelle consiste finalement en une meilleure adaptation de la nature à l'homme et de l'homme à lui-même, elle commence par mettre aux prises les anciens producteurs avec les nouveaux. Et, si la *multiplicité* des besoins finit par resserrer les liens de la solidarité humaine, leur *multiplication* par le progrès de l'industrie qui facilite les moyens de les satisfaire, a d'abord pour effet la mutuelle entrave de besoins divers dans les limites d'un budget trop étroit qui cherche à s'étendre criminellement.

Chacun de nous tourne sans cesse dans une série circulaire de besoins qui reviennent périodiquement tous les jours ou tous les ans, et de travaux non moins périodiques. Une société paisible et honnête est celle où

l'immense majorité des individus donne le spectacle de cette double périodicité ininterrompue. Les troubles économiques se produisent quand des perturbations trop fréquentes viennent accider ces sortes de gravitations. Chaque fois qu'un besoin nouveau cherche à s'introduire dans le cycle des besoins, un travail nouveau dans le cycle des travaux, il le rompt momentanément. Il faut étudier là, à sa source, dans cette rupture nécessaire mais dangereuse d'un de ces cycles, le malaise économique, inspirateur fréquent de l'acte délictueux. Un crime, un délit, a pour caractère constant de n'être jamais un acte habituel, un travail périodique. Il est essentiellement un acte singulier, même dans la vie du malfaiteur le plus professionnel. Des habitudes régulières de consommation ou de production, c'est là la première condition d'une bonne santé morale, soit collective, soit individuelle, de même que des digestions régulières sont le fondement d'une bonne santé physique. Les irréguliers deviennent facilement des déclassés. Et rien n'est plus contagieux que le désordre. Le fonctionnement normal de la roue des travaux sous l'impulsion de la roue des besoins, est entretenu principalement, en chacun de nous, sans que nous y prenions garde, par le spectacle continu et le murmure sourd, autour de nous, des innombrables rotations pareilles accomplies à la fois dans le grand atelier social. Tant que nous subissons l'influence de ce grand rythme et que nous nous mettons à l'unisson, notre moralité est inébranlable. Mais, dès qu'il y a la moindre dissonance, nous sommes en danger de tomber dans le délit et même dans le crime. Or cette dissonance peut provenir, tantôt de notre petite horloge qui se déränge pendant que la grande horloge ambiante continue à bien marcher, tantôt de celle-ci qui *s'irrégularise* par suite de crises et tend à nous communiquer son déséquilibre.

Ce serait le lieu de discuter une thèse intéressante de M. GASTON RICHARD sur l'explication de la criminalité par les crises sociales. Voici cette thèse: „Il est établi que les facteurs sociaux sont prépondérants dans la genèse du crime”. Mais comment s'expliquer cela? Comment le milieu social peut-il déterminer la dissolution des liens sociaux dont il dépend? N'est-ce pas un problème formidable que celui du même milieu social attaquant sa propre organisation par le crime et la défendant par le droit pénal? „Par le droit pénal”, c'est-à-dire avant tout par ces „sentiments collectifs” qui réprouvent le crime et dont le crime est la lésion. Il n'y a qu'une seule explication possible, une seule solution ouverte: c'est que le milieu social détermine la formation du droit pénal et celle de la criminalité *en des temps différents*. La société organise spontanément ou consciemment la résistance aux tendances criminelles quand elle est à l'état normal, c'est-à-dire à l'état du développement lent, harmonique et régulier; *elle détermine l'apparition de la criminalité quand elle est à l'état de crise...*”

Par là, on le voit, M. RICHARD contredit formellement les écrivains suivant lesquels une criminalité suffisante fait partie intégrante de la santé du milieu social, de son état normal. Mais, quoiqu'il ait raison de nier cela, son explication du crime n'en est pas moins erronée. Elle repose sur un malentendu qui n'aurait pas eu lieu, si l'auteur avait eu soin de résoudre cette expression abrégée „le milieu social” en ses éléments, les actions inter-

mentales. — Quand on dit que les facteurs moraux sont prépondérants dans la genèse du crime, on veut dire non pas que la société dans son ensemble a suggéré directement aux criminels les sentiments anti-sociaux qui les ont fait agir, le mépris des lois, le défaut de pitié et de probité, l'égoïsme féroce ou perfide, — mais bien 1^o que, dans l'entourage des malfaiteurs, des influences se sont exercées qui ont contredit, par des exemples et des préceptes malfaisants, les exemples et les préceptes du reste de la société; ou bien 2^o que, à défaut même de toute action directement néfaste exercée par un petit groupe, par une famille ou une camaraderie criminelles, la grande société ambiante a développé, par suggestions indirectes, dans le cœur de l'apprenti délinquant, les mobiles, d'ailleurs légitimes en soi, tels que l'amour des plaisirs, du confort, du luxe, la soif de l'argent, l'ambition même, qui peuvent conduire, *suivant les circonstances*, aux efforts producteurs ou aux actes destructeurs, à l'héroïsme ou au crime.

Il ne faut pas oublier non plus que, à l'état le plus normal, la société la plus „harmonique” n'est jamais dépourvue d'un nombre considérable de contradictions intérieures dont elle ne s'épure qu'à la longue, et toujours incomplètement; ce qui tient à ce que *son état social* a été formé par des *apports individuels* innombrables, qui ne se sont jamais accordés qu'en partie. Il en résulte des *sentiments collectifs*, dont l'énergie, *due à la superposition de ces influences individuelles* accumulées, n'empêche par les désaccords fréquents et périlleux. Il en est de ces sentiments collectifs comme de ces *photographies composites*, qui, sur les bords, présentent des bavures et des indécisions du contour, des lignes qui se contrarient. Ces contradictions intérieures sont de plusieurs sortes: les unes consistent dans la survivance des sentiments collectifs formés sous l'empire des dogmes anciens qui ont disparu: par exemple, survivance de l'indignation contre l'adultère, inspirée par les dogmes chrétiens, tandis que des principes nouveaux, autorisant la liberté presque absolue des rapports sexuels, se répandent partout. Citons encore l'horreur qu'inspire l'assassin, quoique le dogme de l'inviolabilité de la vie humaine, sous l'empire duquel ce sentiment s'est formé, ait été fort ébréché par le dogme nouveau de la *lutte pour la vie*.

D'autrefois, entre deux coutumes anciennes ou entre deux modes nouvelles, il y a des contradictions qu'on ne remarque pas — telles que la religion de l'amour et la religion de la haine (pardon évangélique et duel féodal), héritées à la fois des ancêtres, etc. . .

L'aspiration de l'état social vers un système entièrement logique des éléments dont il se compose n'est jamais satisfaite qu'en partie, et nous voyons pourquoi; c'est qu'il n'est pas né *ex abrupto*, d'un seul bloc, mais qu'il s'est formé peu à peu par des actions intermentales, des rayonnements imitatifs entrecroisés, et qu'il continue à s'élaborer par des changements incessants, par des échanges d'exemples et d'idées avec les sociétés ambiantes, formées elles aussi par des fusionnements incomplets d'influences individuelles contagieuses.

Il y a cependant quelque chose de très vrai au fond de la thèse de Mr. RICHARD, c'est que la criminalité a pour cause principale, peut-être unique, les *contradictions sociales*, qui sont la *crise chronique* des sociétés, même

réputées les plus normales. Dans le cas où une société parviendrait à se purger de toute contradiction intérieure, comme cela s'est vu en petit dans certains monastères du moyen-âge, est-ce que les crimes y germeraient? Les sentiments collectifs y seraient d'une telle énergie qu'il n'y aurait probablement pas de nature assez réfractaire pour se révolter contre leur joug . . . et si cela se voyait par exception, ce seraient plutôt des cas d'imbécillité que de criminalité native.

Nos croyances, remarquons-le, peuvent rester d'accord avec celles de la société ambiante, quoique, par nos désirs et nos sentiments nous lui demeurions étrangers. D'une part en effet, les idées se répandent, se généralisent plus facilement que les tendances et les passions; d'autre part elles se fortifient bien plus que celles-ci en se généralisant. Autrement dit, par leur conformité avec le milieu social, nos principes sont bien plus consolidés que nos désirs. Cette distinction explique bien des choses, notamment la production d'actes criminels en dépit de l'unanimité religieuse la plus profonde, et de la plus grande prospérité économique. Le criminel est celui, alors, qui, subissant le conformisme des idées ambiantes, échappe au conformisme des sentiments et des actes ambiants. Il agit contrairement à ses propres principes qui sont ceux de la société. Celui qui agit conformément à ses principes propres, d'accord avec ceux d'une groupe sectaire, ou tout personnels, peut être encore plus malfaisant, mais il n'est point criminel. Ce n'est donc point à une crise sociale qu'il faut remonter, c'est à une crise psychologique qu'il faut descendre, pour expliquer le crime. Il est vrai que les crises sociales ont souvent pour effet de multiplier les crises psychologiques, mais il arrive quelquefois qu'elles les rendent au contraire plus rares, quand elles rangent les individus en deux camps nettement distincts, séparément disciplinés, et dans chacun desquels le conformisme spirituel est plus profond, plus unanime qu'en temps ordinaire. Les temps d'exaltation religieuse, d'effervescence politique même, réalisent parfois ce paradoxe apparent.

Les crises sociales sont de deux sortes: politico-religieuses ou économiques. Les premières sont-elles criminogènes? Beaucoup de statisticiens croient avoir démontré précisément l'inverse, car, en tout pays, les années de révolution ou de guerre se signalent par un abaissement numérique des poursuites criminelles. A mon avis, ce résultat illusoire marque une réelle augmentation d'actes criminels, et l'on en a la preuve, en ce qui concerne la France, si l'on ajoute au chiffre des faits poursuivis celui des faits impoursuivis faute d'indices suffisants. Toutefois la question ne saurait être encore résolue d'une manière générale. Quant aux crises économiques, leur action sur la criminalité n'a pas été jusqu'ici révélée par les statistiques. Il ne semble pas qu'il y ait de parallélisme sensible entre le rythme si irrégulier des mouvements de hausse ou de baisse de la criminalité, figurés par les courbes graphiques, et le rythme si étonnamment régulier, pendant la majeure partie du XIX^e siècle, des périodes de crise et de prospérité économiques.

La lutte des classes, qui naît et se fortifie au cours des périodes de crise, est, bien plus encore que la concurrence économique, un grand danger pour la moralité publique.

Elle engendre l'esprit de classe, cette forme agrandie et moderne de l'esprit de clan; et partout où l'esprit de classe se renforce, le mépris grandit des droits d'individus appartenant à une classe étrangère. On les tue, on les vole, on les déshonore avec tranquillité. Toutefois ce sont des attentats collectifs, des spoliations et des exécutions en masse qui sont ainsi provoquées, non des attentats individuels. Autant, par son côté agressif, l'esprit de classe est redoutable, autant il est louable par son côté défensif, comme fierté collective et mutuelle assistance. La lutte des classes, en tant qu'elle accentue l'esprit de classe ainsi compris, entretient et élève, dans les rapports réciproques des membres de chaque classe combattante, une *moralité de classe*, un honneur spécial, qui a non-seulement pour effet d'empêcher les crimes commis par les uns contre les autres, mais qui tend encore à rendre plus rares les attentats purement individuels contre les individus des autres classes. En revanche elle suscite les attentats collectifs, c'est-à-dire, d'une part, les lois oppressives, les crimes d'exaction, et, d'autre part, les émeutes, les jacqueries, les révoltes sanglantes. Il en est des classes ainsi disciplinées et acharnées comme des armées régulières qui, dans l'intervalle de leurs affreux combats, se traitent avec courtoisie.

S'il n'y avait pas de forme plus haute de la moralité que cette moralité de groupe, et s'il n'y avait d'autre progrès moral à attendre que l'extension des groupes, il faudrait désespérer de l'humanité.

En résumé, il n'est pas vrai que les crises sociales en général, et en particulier économiques, soient la source unique du crime, ni en soient même une source constante. Cela fût-il démontré, il resterait à se demander quelle est la cause des crises sociales. Si nous nous posions cette dernière question en ce qui concerne les crises économiques, nous serions conduits à remuer tout le champ de l'économie politique. Disons seulement que la cause des crises économiques est diverse comme leur nature même; tantôt elles sont dues à de véritables batailles d'intérêts, à une concurrence effrénée des producteurs soit isolés soit coalisés, ou la ruine des uns est compensée dans une certaine mesure par le gain abusif des autres, tantôt à des catastrophes imprévues qui précipitent à peu près tout le monde dans le gouffre. Or, bien que le désastre économique soit plus grand dans le second cas que dans le premier, c'est dans le premier cas bien plus que dans le second que la crise est démoralisante. Ajoutons que ces luttes aiguës poussent au suicide plus qu'au crime; elles sont un facteur du crime bien moins important que les luttes sourdes, les fièvres lentes et continues des époques troublées à la recherche d'un état stable. Et ce sont moins alors les luttes de la production avec elle-même, ou les luttes de la production avec la consommation, que les luttes de la consommation avec elle-même, c'est-à-dire les conflits des besoins accrus, impuissants à se satisfaire à la fois dans les limites des salaires ou des profits toujours insuffisants, qui sont fertiles en suggestions délictueuses. Quand le travail ne suffit plus à satisfaire les besoins légitimés par l'exemple ambiant, le désir du gain sans travail envahit le cœur et devient général. Le seul remède à ce danger serait l'agrandissement de l'industrie et sa réorganisation sur un plan plus vaste et mieux conçu, si,

en même temps que pour un travail moindre chaque progrès industriel donne plus de richesse, il ne faisait naître encore plus de besoins nouveaux. L'organisation individuelle des besoins, leur *hiérarchisation*, en vertu d'une certaine unanimité des principes fondamentaux, devra précéder l'organisation sociale des travaux, si l'on veut que celle-ci soit vraiment pacificatrice et moralisatrice.

Août 1901.

G. TARDE.